

# Déclaration d'intention pour un mouvement associatif de la médiation en milieu scolaire

Nous signataires de cette déclaration adhérons à ce mouvement associatif indépendant.

La médiation telle que nous voulons la pratiquer est *un processus de création, de réparation du lien social et de règlement des conflits dans lequel un tiers impartial, indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose*. Le médiateur est donc ce tiers neutre et indépendant lié par le secret professionnel qui se porte garant du processus de médiation consenti par les personnes hors de toute contrainte.

Ce mouvement associatif soutient que le qualificatif "scolaire" accolé au terme "médiation" ne déforce en rien les fondamentaux éthiques et déontologiques de celle-ci et cela même si son champ d'action, l'École, est un lieu particulier où la relation contractuelle et d'autorité entre certaines des personnes est singulièrement asymétrique.

Notre mouvement se donne pour tâche de développer défendre et militer pour l'offre de médiation en milieu scolaire.

Notre mouvement se donne pour tâche de promouvoir un cadre minimum qui doit permettre aux professionnels de l'école, aux élèves et à leur famille de recourir en toute confiance à la médiation.

Notre mouvement se donne pour tâche d'articuler harmonieusement l'esprit, l'intuition, et l'éthique de la médiation à ses modalités pratiques et déontologiques.

Notre mouvement se donne pour tâche de réunir les praticiens de la médiation en milieu scolaire afin d'encourager les échanges, les débats et les réflexions permettant une progression de la profession.

Et en fin notre mouvement se veut accueillant pour toutes les personnes

touchées par l'intuition de la médiation et désirant réfléchir à son amélioration, ses normes, sa morale, son éthique, bref à son usage optimal.